



La mort du juge d'instruction sera-t-elle annoncée mardi ?

Actualité législative publié le **31/08/2009**, vu **2905 fois**, Auteur : [Michèle BAUER, Avocat Bordeaux](#)

Le rapport Léger doit être déposé mardi, [le Journal du Dimanche](#) révèle (sans grande surprise) qu'il est proposé de supprimer le juge d'instruction avec cette seule garantie qui se nomme "juge de l'enquête et de l'instruction" . Il devra autoriser les mesures les plus attentatoires aux libertés (perquisitions ou écoutes téléphoniques...).

Le remplaçant du juge d'instruction: le Procureur de la République.

J'avais indiqué [mes réserves sur cette réforme](#) Sans garanties relatives à l'indépendance du parquet et sans moyens donnés à la défense, je crains que cette proposition ne soit un leurre et vise à étouffer les affaires sensibles.

A lire, l'article de Monsieur Robert Badinter: [ICI](#) et également l'article du Monde sur les réserves du Conseil de l'Europe: [ICI](#).